Le très honorable Joe Clark, PC, député Secrétaire d'État aux Affaires extérieures Édifice Lester B. Pearson 125, promenade Sussex Ottawa (Ontario) KlA OG2

Monsieur le Secrétaire d'État.

Le 31 mai 1990

l'administration et l'observation du Code d'éthique touchant les conditions d'emploi dans les sociétés canadiennes opérant en Afrique du Sud.

J'ai l'honneur de vous soumettre le cinquième rapport annuel sur inistration et l'observation du Code d'éthique touchant les condition dans les sociétés canadiennes opérant en Afrique du comme l'exige mon mandat, j'ai mis à de malaire-type de Stable opèrent en Afrique du Sud; j'ai attiré leur attention sur l'existence du Code et du formulaire-type de rapport; j'ai rassemblé leurs rapports et, outre les sociétés établies au Canada et les entreprises qui leur sont affiliées en Afrique du Sud, j'ai consulté une large gamme d'organisations non gouvernementales et de particuliers. Je me suis fondé sur ces consultations et sur les documents fournis par les sociétés pour rédiger le rapport que je soumets à votre approbation; il est accompagné, à titre d'information, de copies des rapports présentés par ces sociétés.

Le nombre des sociétés canadiennes qui continuent à avoir des activités en Afrique du Sud et qui figurent dans ce rapport n'a pas changé depuis l'an dernier, il est toujours de six. En effet, si l'une d'entre elles a désinvesti, une autre société dont la présence en Afrique du Sud était jusque-là inconnue, est venue s'ajouter à ce nombre. Le portefeuille d'actions de deux de ces entreprises canadiennes a diminué au cours de l'année écoulée. Cela est dû à l'effet de dilution causé par l'investissement de capitaux sud-africains additionnels, et non à la cession d'actions canadiennes.

Étant donné que le nombre des sociétés canadiennes opérant en Afrique du Sud semble s'être stabilisé et vu les changements politiques en cours, il vous paraîtra peut-être opportun de charger un administrateur indépendant de continuer à surveiller les activités de ces sociétés. Cette tâche pourrait également être confiée à l'ambassade du Canada en Afrique du Sud.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire d'État, l'assurance de ma haute considération.

L'Administrateur du Code

Pièces jointes